

<p><b>CNIL.</b> COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE &amp; LIBERTÉS 3, place de Fontenoy – TSA 80715 75334 PARIS Cedex 07 <a href="http://www.cnil.fr">www.cnil.fr</a></p>	<p><b>PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE SUR PLACE</b></p>
---	---

En application des dispositions prévues par les articles 55 à 62 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les articles 10, 19 et 25 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, L. 251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure, et des articles 16 à 37 du décret n°2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi du 6 janvier 1978 précitée ;

Conformément à la décision de la présidente de la CNIL n°2020-20C en date du 27 décembre 2019, la mission de vérification a eu pour objet de procéder à la vérification sur place de la conformité des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par la ville de Valenciennes située place d'Armes à VALENCIENNES (59300), aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 susvisé et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et, le cas échéant aux dispositions des articles L. 251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure.

Nous soussignés, [REDACTED] [REDACTED] au service des contrôles, [REDACTED] [REDACTED] au service des contrôles, agents de la CNIL, dûment habilités à procéder à des missions de vérification sur place ;

Le procureur de la République territorialement compétent préalablement informé ;

Nous sommes présentés le 12 février 2020, à 9 heures 15, dans les locaux de la ville de Valenciennes, situés place d'Armes à VALENCIENNES (59300) ;

Le responsable des lieux au sens du décret précité, en la personne de M. [REDACTED] [REDACTED] a reçu et pris connaissance, au début du contrôle, de l'objet des vérifications, de l'identité et de la qualité des personnes chargées du contrôle, ainsi que des dispositions prévues à l'article 19 de la loi précitée ; le responsable des lieux a été informé au début du contrôle de son droit d'opposition et ne l'a pas exercé ;

**Nous sommes entretenus avec :**

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED] [REDACTED]

**Avons procédé aux diligences et constatations suivantes :**

**S'agissant du dispositif vidéo**

- Date de mise en œuvre du dispositif initial : 2006 (caméras analogiques)

A partir d'avril 2018, les caméras analogiques ont été progressivement remplacées par des caméras numériques mises à disposition gratuitement par la société HUAWEI.

Le déploiement des caméras HUAWEI a été retardé en raison de l'absence de dispositif de masquage.

La mise à disposition gratuite des caméras à la ville de Valenciennes permet à la société HUAWEI de disposer d'une vitrine en France.

- Personne ayant décidé de sa mise en œuvre : Le maire

- Finalité(s) du système :

- prévention des atteintes aux personnes ;
- prévention des atteintes aux biens (vol) ;
- protection des bâtiments publics ;
- régulation du trafic routier ;
- vidéo-verbalisation ;

- Le dispositif a fait l'objet d'un contrôle de la CNIL en 2013.

**1. Formalités préalables :**

- Autorisation préfectorale : OUI (dont copie a été prise)
- Mise en place d'une documentation relative à la conformité au RGPD : NON

La fiche de traitement relative au dispositif de vidéo est actuellement en cours de rédaction.

**2. Localisation du système de vidéo-protection :**

- Nombre total de caméras : environ [REDACTED] caméras, dont [REDACTED] caméras HUAWEI

Les caméras permettent notamment de visualiser la voirie, le musée de Valenciennes et l'intérieur de la mairie.

La visualisation des images provenant des caméras installées à la gare SNCF de Valenciennes à partir du CSU, est prévue mais ne fonctionne pas au jour du contrôle ([REDACTED] caméras). Sommes informés que ce dispositif, dédié, ne permet pas la consultation des images enregistrées.

- Avons visualisé par échantillonnage les images retournées par plusieurs caméras et constaté que :

- o Les caméras [REDACTED] 1 et [REDACTED] permettent la visualisation de fenêtres d'habitations.
- o La caméra [REDACTED] permet la visualisation de fenêtres d'habitations. Sommes informés qu'elle a été récemment installée et que le paramétrage des masques n'a pas encore été effectué.
- o La caméra [REDACTED] permet de visualiser une borne d'accueil de la mairie



**3. Caractéristiques du système :**

- Durée de conservation : 30 jours
- Date de l'image la plus ancienne constatée : 13 janvier 2020, soit 30 jours
- Les images sont-elles accessibles en temps réel : OUI
- Prestataire : Société RCE

**4. Aspect technique du dispositif :**

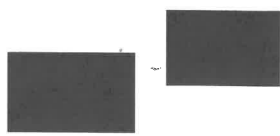
- composition du système :
  - o Caméras :
    - couleur,
    - Fixe / orientable / 4 ou 5 caméras nomades,
    - Zones de masquage,
  - o Enregistreur numérique
  - o Enregistrement en continu
  - o Liaison fibre dédiée
  - o Prise de son : oui pour certaines caméras.

Constatons que [redacted] caméras (dispositif MILESTONE) permettent la prise de son (caméras [redacted] et la [redacted]). Sommes informés que la prise de son a pour objectif de détecter un environnement sonore anormal. Sommes informés et constatons que les enregistrements effectués à partir de ces caméras ne permettent pas la restitution sonore.

Le paramétrage du logiciel IVS (logiciel HUAWEI) de gestion du parc de caméras permet d'activer la prise de son mais les caméras HUAWEI utilisées par la ville de Valenciennes ne sont pas équipées de micro.

**5. Accès aux images en temps réel :**

- Personnes habilitées à accéder aux images
  - o Les opérateurs vidéo (12 agents)
  - o Les agents de police municipale (40 agents)
- Mesures prises pour contrôler l'accès aux images en temps réel :
  - o La salle de visionnage est soumise à un contrôle d'accès par [redacted]
  - o L'accès au logiciel nécessite [redacted]
  - [redacted]
  - [redacted]
  - [redacted]
  - [redacted]
  - o L'accès au dispositif (IVS et MILESTONE) nécessite [redacted]
  - [redacted]



**6. Accès aux images enregistrées :**

- Personnes habilitées à accéder aux images enregistrées :
  - o Les opérateurs vidéo (12 agents)
- Mesures prises pour contrôler l'accès aux enregistrements :

La salle où est situé le dispositif de relecture des vidéos est soumise à

- Tenue d'un registre des consultations des images enregistrées : OUI

Les opérateurs vidéo tiennent à jour un registre papier des consultations vidéo. Le dispositif vidéo dispose d'une traçabilité interne des accès. Le directeur de la sécurité urbaine peut, sur demande, accéder à cette traçabilité.

**7. Consultation à distance : NON**

**8. Accès à distance par le prestataire : OUI**

La société RCE n'effectue pas de compte rendu d'intervention écrit. Seule une restitution orale est effectuée. La traçabilité mise en œuvre par le dispositif vidéo enregistre les actions effectuées par la société RCE dans le cadre de ces interventions.

La société HUAWEI ne dispose d'aucun accès à distance au dispositif vidéo.

**9. Transmission des images aux forces de l'ordre : OUI**

- o Fréquence : 4 fois par semaine environ
- o Tenue d'un registre : OUI avec copie des réquisitions
- o Modalités de transmission des enregistrements : DVD fourni aux forces de l'ordre sur réquisition uniquement

**10. Extraction des images par l'organisme contrôlé : NON**

**11. Modalités d'information du public :**

- pour les lieux ouverts au public/ voie publique :
  - o présence de panneaux information : panneaux d'information situés aux entrées de la ville
  - o type d'information donnée :



- service/personne auprès duquel s'exerce le droit d'accès : au maire
- exercice de ce droit : jamais

## 12. Analyse d'impact (PIA) : NON

Il est prévu de conduire une analyse afin d'établir si la réalisation d'une analyse d'impact est obligatoire pour ce traitement.

## 13. Registre des activités : un registre des activités de traitement est en cours d'élaboration.

La fiche de traitement relative au dispositif de vidéo est actuellement en cours de rédaction.

## 14. Utilisation de fonctionnalités avancées paramétrables directement sur les caméras

### Dispositif intégré aux caméras

Hormis la caméra dite LAPI (cf. infra), toutes les caméras HUAWEI disposent de fonctionnalités avancées paramétrables à partir de l'interface d'administration de la caméra. Ces fonctionnalités permettent notamment, de détecter, dans une zone prédéfinie, l'intrusion, l'abandon ou le retrait d'objets (voir pièce).

Cette fonctionnalité a été utilisée une fois afin de détecter le dépôt sauvage d'ordures. Elle permet de déclencher la remontée d'alarme lorsque l'évènement paramétré se produit (en l'occurrence, il s'est agi de définir une zone pour laquelle une alarme se déclenchait en cas d'intrusion dans cette zone). Au jour du contrôle, ce paramétrage a été supprimé.

**Dispositif LAPI**

Une caméra HUAWEI permet la lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI). Cette caméra intègre un logiciel spécifique, différent des autres caméras HUAWEI. [REDACTED]

[REDACTED]

Afin de répondre de manière automatisée aux requêtes des forces de l'ordre, des tests de ce dispositif ont été effectués. Actuellement, un agent procède à la visualisation des séquences vidéos afin d'identifier les véhicules dont les plaques sont fournies par les forces de l'ordre.

**Serveur centralisé :**

La société HUAWEI a fourni à la ville de Valenciennes un logiciel présentant des fonctionnalités avancées paramétrables. Ces analyses peuvent être alimentées par les flux vidéos émanant des caméras de la ville de Valenciennes ainsi que par un enregistrement vidéo téléversé sur le serveur.

[REDACTED]

[REDACTED]

La ville n'utilise pas ce dispositif.

Afin d'accéder au dispositif durant a mission de contrôle, la ville de Valenciennes a procédé à la création d'un compte de connexion pour le chef de projet au service infrastructures. Constatons à partir de cette connexion qu'aucune caméra n'est accessible depuis le dispositif. Sommes informés que les caméras étaient accessibles depuis le dispositif jusqu'à l'expiration des mots de passe due à l'absence d'utilisation du dispositif par les agents.

Au cours de la journée, la responsabilité des lieux au sens du décret précité a été transférée de M. [REDACTED] à M. [REDACTED]

Avons demandé communication des documents nécessaires à l'accomplissement de notre mission et en avons pris des copies figurant dans l'inventaire joint en annexe du présent procès-verbal ;

À l'issue du contrôle, [REDACTED] a fait les observations suivantes :

Je salue en tout [REDACTED] les services de la société de Valenciennes, nous résumons d'éventuelles observations ultérieures.  
10 pages en tout [REDACTED]

La mission de contrôle s'est terminée, ce jour, à 18 heures 00 ;

En foi de quoi, il a été dressé procès-verbal contradictoire des diligences effectuées, signé par nous et M. [REDACTED], responsable des lieux.

Signature des membres de la mission de vérification	Signature du responsable des lieux
[REDACTED]	[REDACTED]



<p><b>CNIL.</b> COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE &amp; LIBERTÉS</p> <p>3, place de Fontenoy – TSA 80715 75334 PARIS Cedex 07</p> <p><a href="http://www.cnil.fr">www.cnil.fr</a></p>	<p>ANNEXE 1 :</p> <p><b>INVENTAIRE DES PIÈCES RECUEILLIES</b></p>
---	---

*Les copies, notamment informatiques, effectuées par la délégation de la CNIL font l'objet de mesures de protection particulières destinées à assurer leur confidentialité.*

*Les copies informatiques font l'objet d'un calcul d'empreinte numérique garantissant leur intégrité et leur authenticité.*

*Ces empreintes numériques sont calculées par l'intermédiaire de l'algorithme SHA256.*

*Le responsable des lieux a été mis en mesure de consulter les pièces copiées.*

**PIECE N°1** : copie sur support informatique d'un dossier intitulé "Dispositif Vidéo" contenant 11 documents :

- "20200212\_115849.jpg"  
2849189 octets, SHA256 :06aeb0109f30b78ccd37c4646dcfd2e34c8dc890a3665d3ded260ff81f1652f
- "20200212\_115858.jpg"  
3250762 octets, SHA256 :ff9a2c67a17fb2ee43f1edd4398ab41b76d13bb1378b8aceb44ed745762220c3
- "20200212\_120457.jpg"  
3606824 octets, SHA256 :68f0af91b3226bacf9a15237fc8a361f7fc3b44473f0ac187c257ca6c24ad514
- "20200212\_120707.jpg"  
3703730 octets, SHA256 :c0faf099b799c26a408b98bc518970085869eca025d6f276b86fd756bdd0bb13
- "20200212\_120811.jpg"  
2792226 octets, SHA256 :6061df3b5c31a16715dcb46c734abf1ea93f5b400873f0ea0c67d8e06f4676fd
- "20200212\_121003.jpg"  
2567657 octets, SHA256 :710d3e399b218096d52bad26881979dc90fd240e0ae50379ed5345279820d19b
- "20200212\_121246.jpg"  
3379088 octets, SHA256 :c0ad8627eaaf80ebf8f125394da2419e08c4b3c78374bf2e0c99025bcdb486fb
- "20200212\_121523.jpg"  
3236649 octets, SHA256 :d282fc0d22a93b4cc5892b7df193954e938d30913392ea53f51a51c19b0b1e72
- "20200212\_121756.jpg"  
2839434 octets, SHA256 :fd77ba95c1f020b2a22be1766b0cae28514422c3e2d96965e80690970c606e46
- "20200212\_123303.jpg"  
2631732 octets, SHA256 :4c49838a149447314f21cbd0980488314b4033242c2291321b645c708cf60119
- "20200212\_124742.jpg"  
2460573 octets, SHA256 :ab33b539632db55f5ff6a1a86ae42306b055be9d9eed46ee9557b55fc7e5f7a9

**PIECE N°2** : copie sur support informatique d'un dossier intitulé "Fiches Techniques" contenant 4 documents :

- "Bullet Camera Datasheet\_\_IPC6225-VRZ(-SP)\_(E20160511).pdf"  
472552 octets, SHA256 :f7a222b8d06ebd6c527f32b952b9d8e39d3bca55baa7ebc28f1a9150bd01f7fc
- "Dome Camera Datasheet\_\_IPC6525-Z30\_(E20160511).pdf"  
464941 octets, SHA256 :55fdb38005e916474554fb2ddc1a52acab3299e8ce3c908eaf7c134a58d37324





- "HUA WEI IPC6225-VRZ (7-22mm) Datasheet.pdf"  
340547 octets, SHA256 :86ab8baa91c460369c09e4ceaa7c9c2a913683b339435a6ea8d56a001de19be3
- \* "HUA WEI IPC6525-Z30 Datasheet.pdf"  
368009 octets, SHA256 :4ce86c47190e6bee62e17a814603413a3e9814d2eff8a065409dc86f303c8bce

**PIECE N°3** : copie sur support informatique d'un document intitulé "1803 Formation HUAWEI.pdf"  
3985008 octets, SHA256 db1e64e5ed5f7f0bea53508cf9956c8c1e4049376a521a2e664935251f1ceee4

**PIECE N°4** : copie sur support informatique d'un document intitulé "arrete prefectoral video.pdf"  
970984 octets, SHA256 062494f6a5c4c0528e1cab4720b7e4ae6acbbc5f46704ac082593c194b5ba2ed

**PIECE N°5** : copie sur support informatique d'un document intitulé "Charte d'éthique Vidéosurveillance 2006.doc"  
217088 octets, SHA256 c0abaa9020c243698d0b51acf38e95667cb2f6067dccb4e724a587745aa8eeal

**PIECE N°6** : copie sur support informatique d'un document intitulé "COLLEGE ETHIQUE 2019 .ppt"  
4652032 octets, SHA256 68cc87354c215351fbbb52fbefebb673303f31b7e13ab8d383f88f2e61d4e7a

**PIECE N°7** : copie sur support informatique d'un document intitulé "Configuration Caméra.doc"  
14819840 octets, SHA256 e485bf6da348abee19266f5c3591795e4cc563ace5309292fc214bb3565389a7

**PIECE N°8** : copie sur support informatique d'un document intitulé "constat huissier.pdf"  
3575531 octets, SHA256 0a4c805b65fa5515bf91ffca7d70a682314b7511d1db52c4cb787f9f45997403

**PIECE N°9** : copie sur support informatique d'un document intitulé "Convention Huawei fevrier 2017.pdf"  
6559815 octets, SHA256 a17d63e7d2e750630d88dbc4ab9cbe1e31f6fab999f9b7667c9b8fab3d285c7e

**PIECE N°10** : copie sur support informatique d'un document intitulé "Copie ecran.doc"  
8403456 octets, SHA256 70f5f78a42553302d11889f12e9fec60de692a1cd83f9dcbdca49bb23e07f60

**PIECE N°11** : copie sur support informatique d'un document intitulé "CR CEVS du 11.12.2019\_.doc"  
63488 octets, SHA256 61404eb9509f5a1203432d43e750eb2f69d06614afaa5c695c077ed332a14577

**PIECE N°12** : copie sur support informatique d'un document intitulé "Panneau.jpg"  
723219 octets, SHA256 3db2083d3e4d06f5feac95583b71ef18b9b8a5c0c3cc006602cfd9480dd042fb

**PIECE N°13** : copie sur support informatique d'un document intitulé "PV du CHSCT du 28 novembre 2018.pdf"  
2233260 octets, SHA256 b14883ac80f41fa4472031eab2723b1bd23ea0f4b2244bfb28960b6f1458acdb

**PIECE N°14** : copie sur support informatique d'un document intitulé "Utilisation logiciel IVS.doc"  
23073280 octets, SHA256 415747037248c8d0d1154e019b57b166a9064d7048e47e7c742d36163280bd49



PIECE N°15 : copie sur support informatique d'un document intitulé "VCM-Account.png"  
90191 octets, SHA256 6e49da642bde07898c1f24822cb6d56b9f92e97da5c617631810360f2bd8e4c

Signature des membres de la mission de vérification	Signature du responsable des lieux
